

Commune de Tignes

Combes d'Amont – M. Revial Projet d'aménagement

Etude du risque d'avalanche dans le cadre du PLU

Aout 2018



Photo 1. Localisation des bâtiments de M. Revial dans le secteur des Combes d'Amont, en aval de la RD 87A (entourés en rouge). Photo le 13 avril 2018.

Destinataire : COMMUNE DE TIGNES, SERVICES TECHNIQUES



Sommaire

1. INTRODUCTION	3
2. DOCUMENTS FOURNIS PAR LE MAITRE D'OUVRAGE	3
3. LOCALISATION DU PROJET SUR SCAN 25 IGN	4
4. ETUDE AU REGARD DE LA CLPA	4
4.1. Cartes	4
4.2. Fiche signalétique	5
5. OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SUR PLACE EN CONDITIONS ENNEIGEEES.....	6
6. OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES SUR PLACE EN CONDITIONS ESTIVALES.....	7
7. CONCLUSION	8

1. Introduction

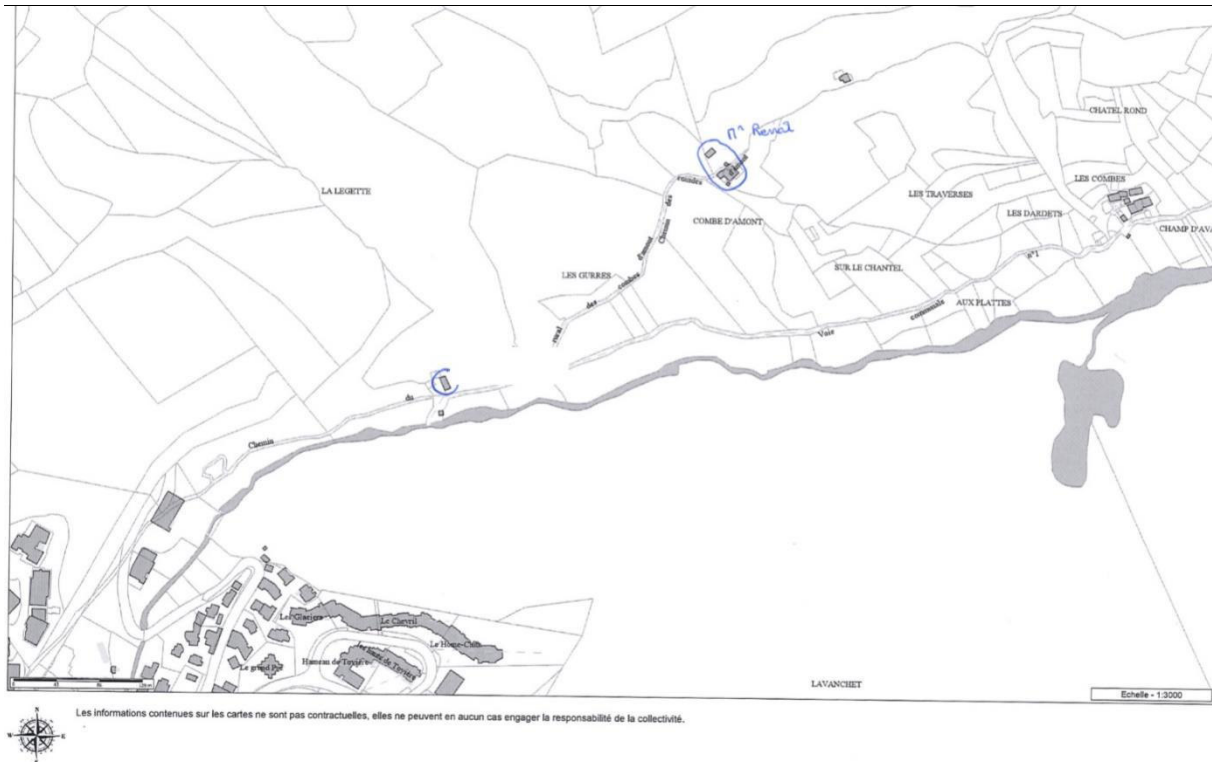
Ce rapport est réalisé dans le cadre des études de risques sollicitées pour la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (Plu), sur la commune de Tignes.

Il s'agit ici du projet d'aménagement d'un accès dans le secteur des Combes d'Amont, entre le garage en bordure de la RD 87A et le chalet de M. Revial, immédiatement en aval.

Pour réaliser ce rapport, je me suis basé notamment sur les enveloppes de la CLPA (accessibles sur *Géoportail*), et sur les fiches signalétiques associées, ainsi que sur une carte des pentes.

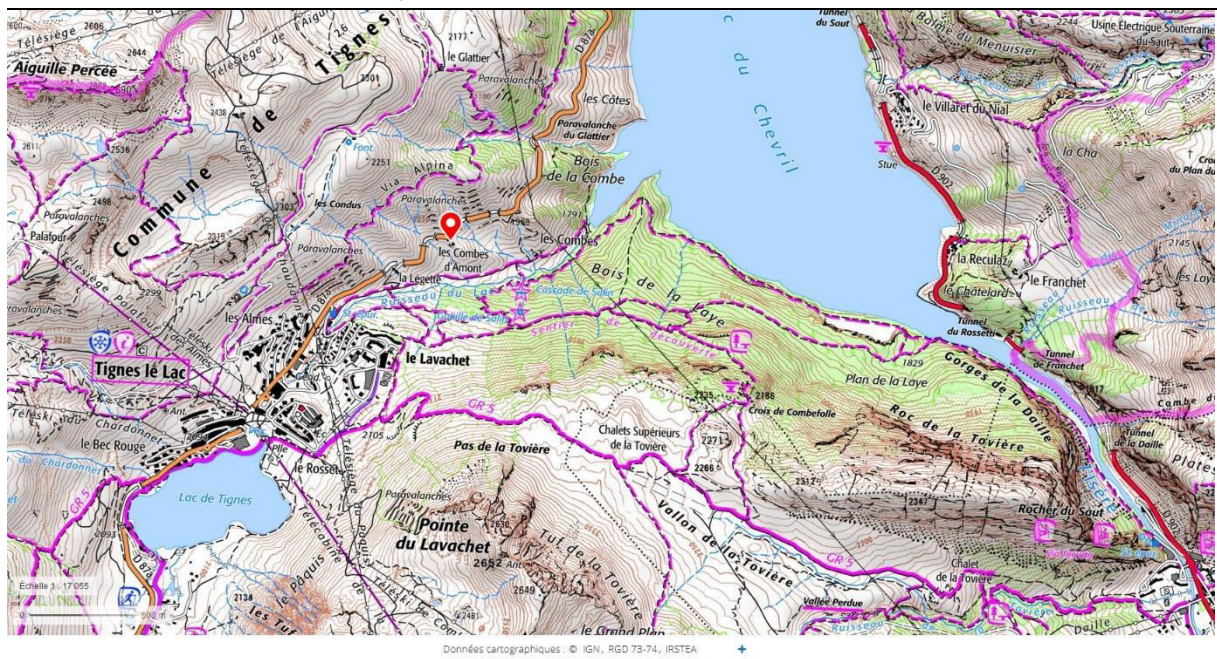
Ces données sont complétées par la connaissance que j'ai du site, de part mes nombreuses visites sur place en conditions hivernales, depuis une vingtaine d'années. J'ai réalisé une visite spécifique sur place en conditions estivales le 7 aout dernier.

2. Documents fournis par le maître d'ouvrage



Carte 1. Zone en question entourée en bleu : « Mr Revial ».

3. Localisation du projet sur Scan 25 IGN

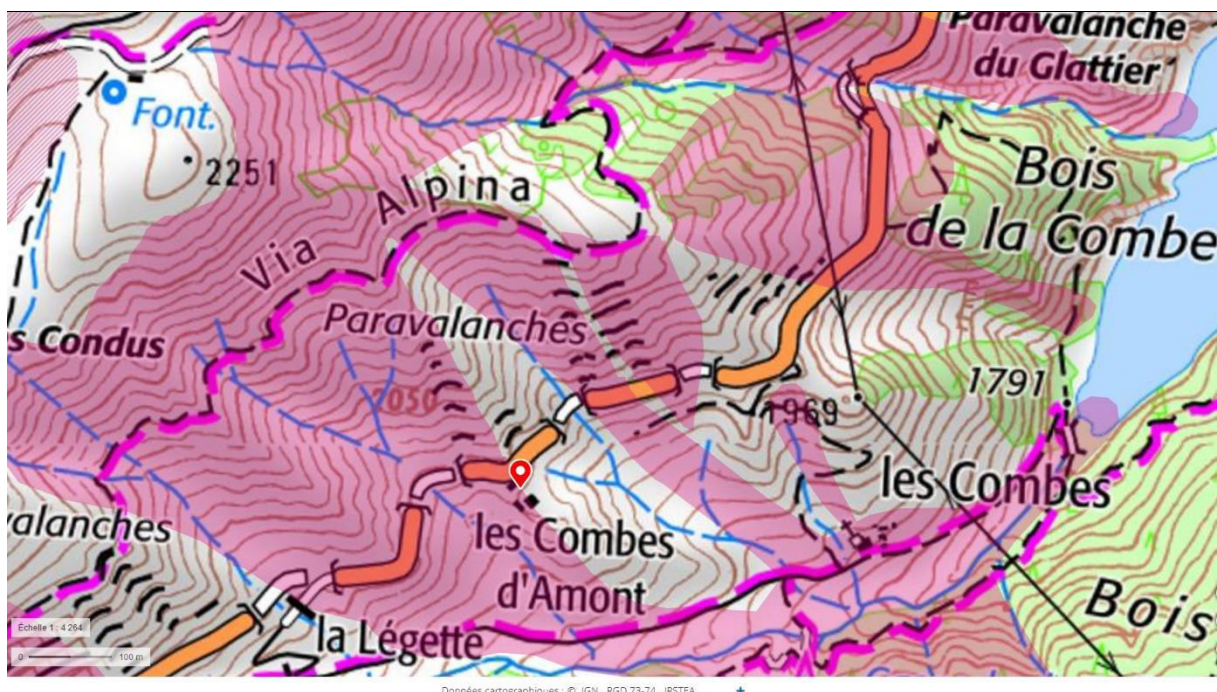


Carte 2. Localisation du projet (icône rouge), sur fond de plan Scan 25 IGN.

Altitude : 1980 m environ. Sur un mouvement de terrain particulier, en aval d'une épaule marquée ; exposition Sud à Sud-Est.

4. Etude au regard de la CLPA¹

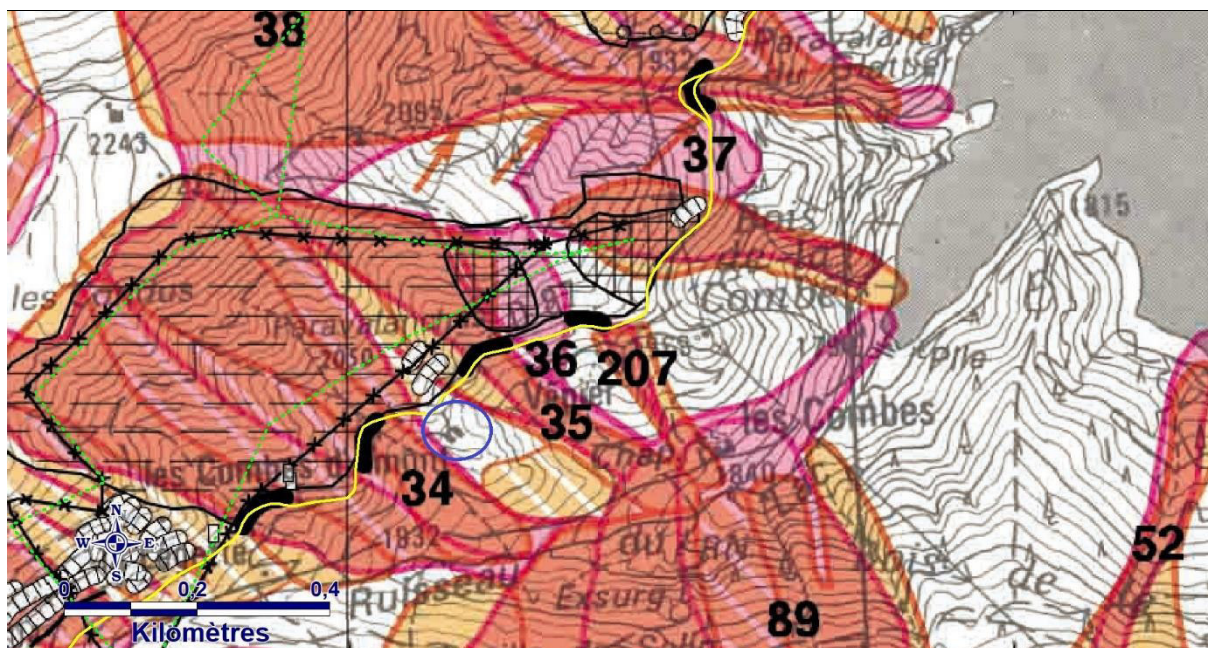
4.1. Cartes



Carte 3. Localisation de l'emplacement en question (icône rouge) fond de plan CLPA (origine Géoportail). En magenta : enveloppes issues de témoignages.

¹ CLPA : carte de localisation des phénomènes d'avalanches ; version en ligne sur Géoportail.

D'après la CLPA, les bâtiments en question sont partiellement compris dans les limites d'une enveloppe d'avalanche connue. L'avalanche éventuellement menaçante est identifiée par le numéro 34 (Carte 4).



Carte 4. Copie de la version papier de la CLPA, avec identification des enveloppes d'avalanches et localisation des bâtiments en question, entourés en bleu. RD 87A en jaune. Trait vert : emplacement à jour de la ligne de CATEX.

Sur cette autre carte (version précédente), le chalet de M. Revial n'est pas compris dans l'enveloppe de l'avalanche n° 34, dont il est nettement à l'écart.

4.2. Fiche signalétique

Selon la fiche « MEDDE-ONF-Irstea », mise à jour en 2005 :

- **Avalanche n° 34**, dite « La Combe d'en Haut »

Aucune information particulière, si ce n'est une fréquence annuelle, une altitude de départ à 2220 m et une altitude d'arrivée à 1890 m.

Il n'est fait aucune mention d'une avalanche qui aurait touché un chalet.

5. Observations complémentaires sur place en conditions enneigées



Photo 2. Localisation des bâtiments (entourés en rouge). Photo le 9 mars 2018.



Photo 3. Localisation des bâtiments (en aval de la chaussée, entre les 2 casquettes paravalanches). Photo le 13 avril 2018.

6. Observations complémentaires sur place en conditions estivales



Photo 4. Le chalet de M. Revial et les garages situés au-dessus, juste en aval de la chaussée.



Photo 5. Le chalet de M. Revial et les garages situés au-dessus, juste en aval de la chaussée (entourés en rouge).

7. Conclusion

Bien que dans un secteur globalement très exposé aux avalanches, l'implantation très particulière du chalet de M. Revial reste à l'écart d'un risque connu.

De grosses avalanches l'ont peut-être approché dans le passé (enveloppe CLPA n°34), mais de tels événements sont devenus extrêmement improbables, compte tenu des travaux et des procédures pour la protection de la RD 87A : déclenchement préventif par CATEX ou fixation de la neige dans les pentes par filets, râteliers, etc.

De petites avalanches (« coulées de talus ») restent susceptibles de toucher le garage ou son accès si elles débordent la RD 87A (pas observé récemment), mais sans menacer pour autant l'aménagement en projet (escalier couvert entre le garage et le chalet). Celui-ci serait donc raisonnable, sans préconisations particulières du point de vue du risque d'avalanche.

*A Aussois le vendredi 10 août 2018
Alain Duclos,
Expert neige et avalanches*